

ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion régulière tenue le **20 février 2006** à 19h00, à la salle du personnel au 71, rue St-Jean-Bosco, Gatineau (Québec).

Sont présents :

Stéphanie Cholette, parent	Annie Bilodeau, éducatrice
Suzanne Barthe, Animatrice	Karina Lapointe, enseignante
Manon Lessard, parent	Lucie Lafleur, directrice
Nathalie Théberge, parent et présidente	générale de la Com. scolaire
Érik Guimond, enseignant	Hélène Gauthier, éducatrice
Mélanie Larose, enseignante	
Marcel Pépin, parent	
Kim Ann De Champlain, directrice intérimaire	
Christine Girard, parent	
Johanne Diotte, secrétaire d'assemblée	

Absences :

Sophie Granger, parent
Julie Lapointe, parent et trésorière
Léa Normandeau, représentante de la communauté
Nancy Larouche, enseignante
Caroline Charron, responsable du service de garde

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est respecté et la séance débute à 19h10. Accueil de Mme Lucie Lafleur de la commission scolaire par la présidente.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.E. 05-06-34 Il est proposé par Annie Bilodeau et appuyé par Stéphanie Cholette que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. *Adopté à l'unanimité.*

3. Questions – Commentaires du public

3.1 M. Emmanuel Despax, professeur de musique, vient lire une lettre qu'il a adressée au conseil d'établissement. Dans sa lettre, il désire souligner une situation qu'il considère inadmissible, soit la difficulté pour les enseignants de se voir allouer de modiques sommes d'argent par le C.E. pour l'achat de matériel de classe, ce qui fait qu'eux-mêmes doivent souvent déboursier ces sommes de leurs propres poches. Il insiste sur le fait que cette lettre a été écrite en son nom propre car ses collègues ne désiraient pas se plaindre officiellement bien que l'insatisfaction à cet effet au sein du personnel enseignant soit réelle.

Mme Théberge félicite M. Despax de son initiative et l'assure de la collaboration des membres du C.E., précisant qu'il est inacceptable à son avis que les enseignants aient à déboursier des sommes de leurs propres poches pour du matériel de base. Elle rappelle que le C.E. s'est doté d'une obligation de transparence dans la gestion du budget. *Document joint en annexe.*

3.2 M. Pierre Soublière, professeur d'anglais et délégué syndical, parlant en son nom propre, vient clarifier que les moyens de pression du syndicat durant ces derniers mois étaient nécessaires pour inciter le gouvernement à investir plus d'argent dans les écoles afin que les parents soient moins sollicités au niveau financier (levée de fonds, etc.). Se référant au projet Cycles, il souligne qu'aux yeux de certains membres du personnel, il y a perception que le C.E. souhaite s'ingérer dans la façon dont sont dépensées des sommes qui de toute façon ne devraient pas être gérées par lui.

La directrice rappelle que la gestion des dépenses fait partie du mandat du C.E. et que la direction existe aussi pour servir de lien entre les enseignants et le C.E. La présidente précise que, eu égard au projet Cycles, le C.E. avait manifesté un désir de transparence accrue pour les dépenses mais qu'il n'a jamais eu l'intention de s'octroyer un droit de regard sur le contenu. Elle rappelle que, tel que stipulé dans le procès-verbal du dernier C.E. (31 janvier 2006), les enseignants sont simplement invités à présenter leur projet respectif à titre d'information, et non pour approbation par le C.E, l'objectif étant d'améliorer le partage d'information et la transparence.

4. **Adoption du procès-verbal du 31 janvier 2006**

C.E. 05-06-35 Il est proposé par Annie Bilodeau et appuyé par Stéphanie Cholette que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. *Adopté à l'unanimité.*

Modifications apportées :

- ✦ Au point 7, enlever les mots « on ouverture » au 2^e paragraphe.
- ✦ Au point 10, corriger le nom de Léa Normandeau
- ✦ Au point 16.3 changer « manque des éducateurs » par « il y eu moins d'enfants que prévu »
- ✦ Au point 17 enlever la 2^e phrase du 2^e paragraphe qui parle de Steve du service de garde.

5. **Présentation de Mme Lucie Lafleur, directrice générale de la CSPO**

Il est demandé à la directrice intérimaire de quitter momentanément pour cet exposé.

Dans le cadre du processus en cours pour nommer un(e) directeur(trice) d'école, Mme Lafleur est venue demander aux membres du C.E. de s'exprimer sur leur préférence sur le type de personne qu'ils aimeraient retrouver à la direction de l'établissement. Chaque participant a eu la chance de s'exprimer et les commentaires ont été notés par Mme Lafleur.,

6. Suivi de la dernière réunion

6.1 Projet cycle

Le 1^{er} cycle va présenter un projet sur les châteaux.

6.2 Phase 1 du projet d'acquisition des casiers

Suite aux discussions entre Érik Guimond et Kim Anne De Champlain, celle-ci a consulté un représentant des ressources matérielles de la commission scolaire. M. Vallier Pelletier est passé voir l'état de la situation des corridors et des besoins d'espace pour organiser les vêtements des élèves. On attend des recommandations avant d'entamer tout processus d'appel d'offres. Suivi au prochain conseil d'établissement.

6.3 Communication aux parents : nouvelle bibliothèque

Le calendrier thématique sera utilisé pour annoncer aux parents les changements à venir à la bibliothèque.

6.4 Communication aux parents : exercice budgétaire

Idem qu'au point 6.3.

7. Nouvelle bibliothèque

7.1 L'ouverture officielle a eu lieu le 13 février 2006. Un parent bénévole vient une fois par semaine pour classer des livres.

Le responsable des ressources matérielles de la commission scolaire est venu visiter les lieux et a avisé la direction qu'il est heureux que la nouvelle bibliothèque soit située dans la section Bosco car l'autre section n'aurait pu supporter le poids des livres. La direction et le C.E. conviennent que ces décisions ne devraient pas être laissées au hasard à l'avenir et que les ressources matérielles devront être consultées à l'avenir pour tout déménagement de locaux.

7.2 La table des aînés

La présidente a reçu de la correspondance sur la table des aînés et se demande si un projet pourrait être monté avec eux. La directrice se propose pour voir si on ne pourrait pas les intéresser à un projet relié à la bibliothèque.

8. Formation des membres du Conseil d'établissement

La formation offerte par la commission scolaire aura lieu le lundi et le mercredi. La directrice aimerait connaître la disponibilité et les noms de ceux qui aimeraient participer. Le lundi soir est choisi par tous et 7 personnes sont intéressées.

9. Plan de réussite

Le document « Plan de réussite » est distribué par Mme De Champlain et elle propose l'adoption simultanée du Projet éducatif et du Plan de réussite au prochain C.E. lorsque tous les membres en auront pris connaissance.

10. Activités et sorties éducatives

C.E. 05-06-36 Il est proposé par Nathalie Théberge et appuyé par Christine Girard d'accepter une sortie au salon du livre pour le 3^e cycle. *Adopté à l'unanimité.*

Le cadre de référence pour les sorties ou les activités éducatives est distribué. Au point 8 on mentionne qu'une « surveillance adéquate » doit être assurée. La directrice va s'informer auprès de la commission scolaire à savoir ce qu'on entend par « adéquate » et ce que sont leurs normes. Une mesure transitoire est proposée pour la sortie au Salon du Livre jusqu'à ce que l'on se dote de mesures permanentes. À ce sujet, la présidente insiste sur la nécessité de faire revoir par les services juridiques de la commission scolaire le cadre de référence dans son entier afin d'éviter tout problème en cas d'accident. La directrice accepte de s'en charger.

C.E. 05-06-37 Il est proposé par Nathalie Théberge et appuyé par Annie Bilodeau de retenir comme balise provisoire pour la sortie au Salon du livre le ratio présenté au point 10 du document soit : ratio 1/7 pour le préscolaire, ratio 1/8 pour le premier cycle et ratio 1/10 pour le deuxième et troisième cycle. *Adopté à l'unanimité.*

La direction va également réfléchir à une solution en ce qui concerne les problèmes de réception que l'on connaît avec le émetteur-récepteur lors de certaines sorties. Une solution sera présentée à la prochaine rencontre du C.E.

11. Concours École active

Érik Guimond informe le C.E. du concours École active qui accorde des bourses à certains projets qui font la promotion de l'activité physique, de la sécurité et de la bonne nutrition dans les écoles. Érik Guimond s'est déjà vu décerné des bourses par deux fois dans le passé pour ses projets, et évoque l'idée d'un comptoir de prêts d'équipement sportif. Il note que plusieurs projets peuvent être soumis à la fois. La date limite pour la présentation des projets est le 10 mars 2006.

C.E. 05-06-38 Il est proposé par Nathalie Théberge et appuyé par Marcel Pépin de mandater Érik Guimond pour préparer la présentation d'un ou des projets au concours École active. *Adopté à l'unanimité.*

12. Choix du photographe 2006-2007

La directrice explique que Mme Léa Normandeau a fait quelques démarches pour trouver un autre photographe, mais propose de garder le même que par les années passées (Photomania) car ils sont sympathiques, ils travaillent bien et offrent une panoplie de prix pour convenir à toutes les bourses.

C.E. 05-06-39 Il est proposé par Érik Guimond et appuyé par Stéphanie Cholette de reconduire le contrat de Photomania pour l'année 2006-2007. *Adopté à l'unanimité.*

13. Règles de régie interne : proposition d'abroger le point 1.9

C.E. 05-06-40 Il est proposé par Marcel Pépin et appuyé par Nathalie Théberge de changer la formulation du point 1.9 des Règles de régie interne : « un représentant peut être désigné comme contact Internet auprès du MELS pour un an. » *Adopté à l'unanimité.*

14. Rapport du comité de parents

La représentante a soumis son rapport.

15. Rapport de la représentante de l'OPP

La représentante est absente.

16. Rapport de la représentante au comité EHDAA

- ✦ Atelier « Comment préparer mon enfant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture », le mercredi 26 avril 2006 à 19h30 à l'agora de l'école secondaire Mont-Bleu. L'invitation se trouve sur le site de la CSPO.
- ✦ Prix Rachel Patry sera remis le 8 mars prochain. Pour les prochaines années, le prix peut être en péril, faute du manque de candidatures.
- ✦ Plan d'action sur la lecture à l'école présenté par le MEQ : 8 enseignants pour le CSPO, 4 du primaire et 4 du secondaire participeront à un colloque les 3 et 4 avril prochain à Montréal. Pour la CSPO, le budget est de 800 024\$ pour 3 ans. L'argent servira à l'achat de livres pour toutes les catégories d'élèves à l'école afin qu'ils lisent de plus en plus.

17. Rapport de la trésorière

La trésorière est absente mais son rapport a été distribué. *Document joint en annexe.*

18. Mot de la présidente, de la directrice, des enseignants (es) et de la responsable du service de garde.

18.1 *Mot de la présidente*

La présidente invite les membres à lui faire part de leurs commentaires sur sa façon de gérer les réunions du C.E.. Les commentaires sont très positifs.

18.2 *Mot de la directrice*

La directrice commence sa deuxième semaine. Elle s'adapte bien; elle s'est présentée aux enfants et les a invités à l'aider à décorer son bureau. La remise des bulletins de la 2^e étape s'est très bien déroulée.

18.3 *Enseignants*

- ✦ Édugrimpe a été un succès
- ✦ Le 2^e cycle a un projet en marche avec une université

- ✦ Les 3 soirs de ski alpin ont été un succès : 40 personnes par soir (avec les parents)
- ✦ Il y a eu une activité de la Saint-Valentin
- ✦ Le groupe de leadership a animé le carnaval et ils s'occupent également du recyclage et de la bibliothèque.
- ✦ Le 1^{er} cycle fabrique des maracas et des créations diverses en art
- ✦ Ils ont eu un pyjama party
- ✦ Les activités du midi comprennent les échecs, le théâtre, etc.

18.4 *Service de garde*

La responsable est en congé de maladie et est remplacée par les techniciennes. Tout se passe bien.

19. **Varia**

19.1 **Bénévoles CSPO**

La CSPO demande à l'école de soumettre la candidature d'une bénévole dans le cadre de la semaine des bénévoles. La directrice s'en occupe.

20. **Date de la prochaine rencontre**

Le mardi 28 mars 2006 à 19h.

21. **Levée de l'assemblée**

C.E. 05-06-41 Il est proposé par Annie Bilodeau et appuyé par Christine Girard que l'assemblée soit levée. Il est 21h10.

Nathalie Théberge

Kim Anne De Champlain

Présidente

Directrice